

## **PROPOSITIONS DE LA COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME DU RWANDA SUR L'ORIENTATION DE LA TROISIEME PHASE DU PROGRAMME MONDIAL D'EDUCATION DANS LE DOMAINE DES DROITS DE L'HOMME.**

Le Haut Commissariat aux droits de l'homme a initié un Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme, qui en est sa troisième phase.

La première phase (2005-2009) a été consacrée à l'enseignement des droits de l'homme dans les écoles primaires et secondaires, la deuxième phase (2010-2014) a été axée sur l'éducation des droits de l'homme dans l'enseignement Supérieur et sur la formation aux droits de l'homme des enseignants et des éducateurs, des fonctionnaires, des responsables de l'application des lois et du personnel militaire à tous les niveaux; la troisième commence en Janvier 2015.

Conformément à la résolution 21/14 du Conseil des droits de l'homme, le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme souhaite recueillir les avis des Etats et des Institutions Nationales sur l'orientation possible de cette dernière phase, particulièrement en ce qui concerne:

- Les secteurs cibles
- Les domaines d'intervention ou les questions thématiques relatifs aux droits de l'homme, ainsi que les justifications quant aux choix suggérés.

### **Ce qui a été fait au cours des deux premières phases au Rwanda**

Au cours de la 1ère phase (2005-2009) la Commission Nationale des Droits de la Personne, en collaboration avec le MINEDUC et le CICR, a contribué à l'intégration des droits de l'homme dans les programmes d'enseignements primaire et secondaire, participé à l'élaboration des modules; elle a formé les enseignants des deux cycles chargés du cours d'éducation à la citoyenneté, et leur a distribué les textes de divers instruments internationaux. Des campagnes de sensibilisation ont été menées et des clubs de droits de l'homme ont été créés dans les établissements secondaires.

La Commission a en outre formé diverses cibles: responsables religieux, groupes socioprofessionnels, groupes spécifiques (handicapés, porteurs du VIH/SIDA, comités du Conseil des femmes au niveau des Secteurs).

Concernant les débiteurs de droits, la Commission a formé:

- les autorités de base,
- membres du secteur de la justice;

- police, responsables pénitentiaires (directeurs des prisons et gardiens des prisons).

La formation des enseignants et éducateurs devrait se poursuivre, ainsi que la sensibilisation dans les écoles primaires et secondaires.

### **Propositions pour la troisième phase du programme**

Il serait souhaitable de former les cibles ci-après:

- fonctionnaires, en particulier ceux qui ont un rôle dans la préparation des projets et l'élaboration des lois;
- membres des instances de prise de décision;
- Cadres de la police et de l'armée;
- Directeurs des écoles primaires et secondaires;
- Concepteurs des programmes d'enseignement;
- Responsables des parquets;
- Etendre l'enseignement des droits de l'homme - jusque là limité aux seules facultés de droit - aux autres facultés et sections de l'Université et des institutions supérieures;
- Professionnels des Médias.
- Responsables pénitentiaires

Etendre la sensibilisation aux élèves du primaire, et à l'intention du public, instituer une semaine des droits de l'homme pour promouvoir la culture de la tolérance, la paix et la culture des droits de l'homme.

### **Thèmes et secteurs**

- Lutte contre la torture et la violence domestique;
- Environnement et droit au développement;
- Démocratie, libertés publiques et droits de l'homme;
- Médias et promotion des droits de l'homme;
- Droits à la justice;
- La bonne gouvernance et les droits humains
- Le commerce international et les droits de l'homme